

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 8 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le SEIZE JUIN à 18 h 45

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de :
 Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA – N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO – N.REFFAS - Y.ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT – A.NEZZARI - F.TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - F.FEKIH - M-P.ROPITAL – C.DI POMPEO – S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Yves ZUMSTEIN (à Arnaud DECAGNY) - Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY) – André PIEGAY (à Corinne DEROO) – Robert PILATO (à Marie-Christine MORETTI) - Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCOCCILO)

Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY))

EXCUSES :

Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S :

Naëlle TAJDIRT

Francis TRINCARETTO

Bernadette MORIAME (absente pour les objets n° 22, 23 et 24)

Christophe DI POMPEO (absent pour l'objet n°29)

Nicolas LEBLANC (absent pour les objets n°31, 32, 33 et 34)

Corine DEMOUSTIER (absente pour les objets n°31 et 32)

Nathalie MONTFORT (absente pour l'objet n°35)

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS

OBJET N° 24 : « Maubeuge Ville du Père Noël » - Adoption de la redevance pour occupation du domaine public (rond-point)

Vu le Code Général de la propriété des Personnes Publiques, notamment les articles:

- L.2122-1 et suivants relatifs aux règles générales d'occupation du domaine public,
- L.2125-1 à L.2125-6 traitant des dispositions financières en cas d'occupation du domaine public.

Vu l'avis favorable de la Commission «Démocratie Participative, Centres Sociaux, Fêtes et Sports» qui s'est réunie le 12 mai 2016,

Considérant que la Ville de Maubeuge met en place des activités appelées « Maubeuge Ville du Père Noël » en centre-ville, qui se dérouleront du vendredi 02 décembre 2016 au dimanche 08 janvier 2017.

Qu'il convient aujourd'hui de fixer le tarif de location d'espaces publicitaires relatif à la

communication de « Maubeuge Ville du Père Noël », sachant que le coût de confection des maquettes et des cinq calicots placés aux ronds-points reste à la charge de la Ville.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser :
 - la location d'espaces publicitaires (calicots, formats papiers, internet...) afin de financer la communication en amont, ainsi que les animations complémentaires pendant l'opération, par le biais de la recherche de parrains,
 - l'adoption du montant de la redevance référencé ci-dessous, la régie de recettes afférente sera créée par arrêté.

Dimension de l'espace "sponsor" sur calicot	Emplacement "Rond-Point"
20cm x 90cm (duplicé en 5 exemplaires)	400,00 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- Autorise :
 - **La location d'espaces publicitaires** (calicots, formats papiers, internet...) afin de financer la communication en amont, ainsi que les animations complémentaires pendant l'opération, par le biais de la recherche de parrains,
 - **L'adoption** du montant de la redevance référencé ci-dessous, la régie de recettes afférente sera créée par arrêté.

Dimension de l'espace "sponsor" sur calicot	Emplacement "Rond-Point"
20cm x 90cm (duplicé en 5 exemplaires)	400,00 €

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,




Arnaud DECAGNY